

Civilité et respect

Nous tenons à vous rappeler l'importance capitale de la civilité et du respect dans notre communauté scolaire. Ces valeurs ne sont pas seulement fondamentales pour le bon déroulement de la vie en société : elles jouent un rôle essentiel dans le développement personnel et académique de nos enfants.

Pourquoi la civilité et le respect sont-ils cruciaux?

- 1- **Création d'un environnement positif** : Une attitude respectueuse contribue à créer un climat scolaire positif et accueillant. Les enfants se sentent plus en sécurité et sont plus enclins à s'exprimer et à participer activement aux activités scolaires.
- 2- **Développement des compétences sociales** : En apprenant à traiter les autres avec respect, les enfants développent des compétences sociales essentielles telles que l'empathie, l'écoute active et la coopération.
- 3- **Réduction des conflits** : La civilité aide à prévenir les conflits et résoudre les désaccords de manière pacifique. Nous leur apprenons ainsi à gérer leurs émotions et communiquer de manière constructive.
- 4- **Renforcement de l'estime de soi** : Le respect mutuel favorise un sentiment de valeur et dignité chez chaque individu. Les enfants qui se sentent respectés sont plus susceptibles d'avoir une bonne estime de soi et de réussir académiquement.

Votre rôle en tant que parent

Votre implication est essentielle pour inculquer ces valeurs à vos enfants. Voici quelques conseils pour vous aider à renforcer le respect et la civilité à la maison :

- **Modèle de comportement** : Soyez un exemple en traitant les autres avec respect et courtoisie. Les enfants apprennent beaucoup en observant les adultes qui les entourent.
- **Encouragement et renforcement positif** : Félicitez vos enfants lorsqu'ils montrent des comportements respectueux et civils. Cela les encourage à continuer sur cette voie.
- **Communication ouverte** : Discutez régulièrement avec vos enfants de l'importance du respect et de la civilité. Encouragez-les à partager leurs expériences et leurs sentiments.
- **Règles et attentes claires** : Établissez des règles claires sur le comportement attendu à la maison et expliquez les conséquences d'un manque de respect.
En travaillant ensemble, nous pouvons créer une communauté scolaire où chacun se sent valorisé et respecté.

JE SAIS GÉRER LES CONFLITS

Étapes de résolution des conflits



On a tous un moyen pour se calmer. Trouve le tien

Tu peux...

- Prendre des grandes respirations
 - Dessiner
 - Chiffonner un papier
 - T'éloigner des autres
 - Aller te confier à un adulte
- As-tu d'autres idées ?

1

CALMONS-NOUS



Parler, ça peut faire beaucoup de bien

Tu peux...

- Raconter ce qui s'est passé
- Exprimer tes sentiments
- Écouter l'autre
- Chercher à comprendre la raison du conflit

2

PARLONS-NOUS



Pour une relation harmonieuse, Propose des solutions

Tu peux...

- Attendre ton tour
 - T'excuser
 - Partager
 - Réparer
- As-tu d'autres idées ?

3

CHERCHONS ENSEMBLE DES SOLUTIONS

Tél. : 450 347-1799 prevention@jajr.ca www.jajr.ca



NON À LA VIOLENCE



Le Comité Santé Sécurité au travail du centre de services scolaire s'est donné, comme priorité, d'avoir dans chacune de nos écoles, un milieu où il fait bon vivre!

Pour ce faire, nous disons :

NON à la violence,
NON à l'intimidation,
NON au harcèlement!

Dans chacune des écoles, des affiches seront posées afin de rappeler que nous disons NON à la violence. Cette affiche a été réalisée grâce à un partenariat entre le Centre de services scolaire et les différentes instances syndicales.

Personnel, parents, élèves : partenaires pour un milieu sain, un milieu exempt de toute forme de violence!

Menace à l'intégrité physique des personnes

Toutes menaces à l'intégrité physique portées sur des élèves ou des membres du personnel sont strictement interdites. Dans l'éventualité où de telles menaces étaient proférées, l'élève est passible d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à une demande d'expulsion de l'école.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Ce plan de lutte s'inspire également des valeurs de notre Projet éducatif soit le respect, l'engagement et la collaboration et tend à faire connaître tout ce qui est et sera mis en place pour prévenir, intervenir et faire le suivi au regard de la violence et de l'intimidation. Par l'élaboration de ce plan, tous les intervenants de l'école souhaitent que chaque élève soit respecté, heureux et fier de son école. Vous trouverez le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école sur le site de l'internet de l'école Napoléon-Bourassa.

DISTINCTIONS ENTRE LES TERMES

Violence

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. »

Intimidation

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

Exemples de formes d'intimidation

- Physique (coups de pied, bousculade, coups, attouchements sexuels);
- Psychologique (exclure du groupe, commérage, rumeurs) et sociale (discrimination raciale, religieuse, économique, orientation sexuelle, handicap ou caractéristique physique);
- Verbale (menaces, jurons, injures, blagues cruelles);
- Instrumentale (taxage);
- Cyber-intimidation (Le conseil canadien de la sécurité la définit comme suit « Tout acte préjudiciable communiqué par voie électronique et qui a pour but de gêner, de compromettre ou de calomnier autrui »).

Intimidation ou conflits?

Les conflits font partie du développement normal de l'enfant et sont nécessaires pour l'amener à développer ses habiletés d'affirmation de soi et sa capacité à faire des compromis. Les gestes d'intimidation ne sont pas nécessaires pour grandir et ont des conséquences nuisibles autant chez la victime que les auteurs ou les témoins.

Conflit	Intimidation
Confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue.	Une des personnes s'impose à l'autre par la force (un contexte social entoure le rapport de force).
Deux enfants cherchent à gagner.	Un enfant prend l'initiative et veut gagner sur l'autre.
Deux élèves argumentent, ce qui peut mener à des gestes agressifs.	Un élève veut gagner et pose des gestes agressifs ou d'exclusion sociale pour y arriver.
Rapport égalitaire	Rapport inégalitaire
Le conflit amène un sentiment de satisfaction pour les deux parties lorsque résolu. Non résolu, les deux peuvent se sentir perdants.	Il en résulte une victime et les gestes posés ont des conséquences nuisibles autant chez la victime, que chez les auteurs ou les témoins.



Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Document explicatif destiné aux parents

Le saviez-vous?

La Loi sur l'instruction publique demande à chaque établissement d'enseignement d'élaborer un plan de lutte. Ce dernier est évalué et révisé annuellement. Vous pouvez avoir accès à ces documents.

Qu'est-ce que le plan de lutte?



Il s'inscrit dans une démarche visant à favoriser un climat sain et sécuritaire à l'école. Son objectif est de prévenir toute forme d'intimidation et de violence et d'encadrer les interventions à déployer lorsque survient un tel événement.

Quelques distinctions...

Taquinerie

- Agacement entre amis
- Tout le monde trouve ça drôle

Conflit

- Forces égales
- Souvent entre amis
- Peut s'accompagner de gestes agressifs

Violence

- Intentionnel
- S'exprime sous différentes formes
- Sentiment de détresse

Intimidation

- Délibéré ou non
- Répétitif
- Direct ou indirect
- Inégalité de forces
- Sentiment de détresse

Violence à caractère sexuel

- Pratiques sexuelles ou ciblant la sexualité
- Inconduites, gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés

- Direct, indirect ou moyen technologique
- Incluant la diversité sexuelle ou de genre

Pour les élèves auteurs de moins de 12 ans, puisqu'aucun consentement sexuel n'est valide et que la LSJPA ne s'applique pas, une qualification des comportements sexualisés rapportés sera nécessaire.

Où le retrouver?

Vous pouvez trouver le plan de lutte de chaque établissement sur son site Internet.



Comment signaler une situation ou faire une plainte?



Pour une insatisfaction concernant une situation de violence ou d'intimidation, vous êtes invités à suivre la procédure suivante :

www.cssdhr.gouv.qc.ca/traitement-des-plaintes

Lors de situation de violence à caractère sexuel, il vous est possible de signaler directement au protecteur de l'élève.



Le code de vie de l'école Napoléon-Bourassa

Afin de favoriser les apprentissages, le bien-être et la sécurité de chacun, voici le code de vie valorisé par la communauté de l'école Napoléon-Bourassa.

Valeurs et règles	Comportements attendus (responsabilités)	Raisons
RESPECT Je me respecte, je respecte les autres et mon environnement. 	• J'applique les consignes données par l'adulte. • Je parle et j'agis de façon respectueuse en gestes et en paroles. • J'utilise des formules de politesse (je dis « bonjour », « s'il vous plaît », « merci », « je m'excuse »). • Je suis un bon gagnant et un bon perdant. • J'utilise le matériel adéquatement et j'en prends soin. • Je prends soin de ma personne en m'habillant proprement, convenablement et adéquatement. • Je circule calmement et prudemment dans mes déplacements.	Je contribue à un climat d'école positif. J'ai des relations amicales et agréables avec les autres. J'ai du matériel propre et en bon état. Je me fais respecter et je développe une image positive de moi.
ENGAGEMENT/PERSÉVÉRANCE Je m'engage et m'implique dans la vie de l'école. 	• Je suis calme dans les rangs et les déplacements en évitant les excès de bruit. • J'adopte et j'encourage les comportements pacifiques en tout temps. • Je suis ponctuel et j'ai mon matériel. • Je fais le travail qui m'est demandé en faisant de mon mieux. • Devant une difficulté, je cherche une solution et demande de l'aide au besoin. • Je m'engage à terminer les projets et les activités auxquels je participe en respectant les échéanciers.	Je contribue à un climat d'école harmonieux et positif. Je développe mon sens de la responsabilité. Je profite de mon cours au complet et je reçois toutes les informations. Je réussis à accomplir le travail, je m'améliore et je suis fier de moi. J'apprends plus et mieux.
COLLABORATION Je participe activement à développer un bon climat dans l'école.	• Je joue en toute sécurité et je respecte les règles sur la cour d'école. • Je participe activement à la vie de l'école (en classe et à l'extérieur de la classe). • Je suis capable d'accueillir les autres avec ses	Je me sens en sécurité à l'école. J'apprends mieux lors des travaux d'équipe et je partage mes idées.

	caractéristiques et ses différences. • Je suis à l'écoute des autres.	Je me sens accueilli et respecté dans mes différences.
---	--	--

Un comportement désagréable est un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves mais qui dérange l'élève lui-même, quelques élèves autour de lui et l'adulte.

Comportement désagréable	Exemples d'interventions
1. Non-respect des consignes données par l'adulte 2. Langage inapproprié 3. Communication non-respectueuse 4. Oubli de matériel 5. Vêtements inappropriés selon le code vestimentaire 6. Course ou bruit excessif lors des déplacements 7. Bousculade, se tirer 8. Possession de matériel non nécessaire ou inapproprié 9. Bavardage, perte de temps 10. Perturbation du déroulement d'une activité 11. Autres	A. Pratiquer le comportement attendu B. Récréation guidée (discussion, observation et réflexion sur les comportements) C. Reprise de temps D. Reformuler son message (verbal ou écrit) E. Offrir des excuses F. Faire un geste de réparation G. Laver, réparer le matériel endommagé H. Se faire confisquer un objet I. Être en retrait ou être changé de place J. Reprise du travail à la maison K. Aviser les parents L. Autres

Un comportement inacceptable est un manquement aux comportements attendus à l'école Napoléon-Bourassa. Il nuit au bon fonctionnement de la vie de l'école, à l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves et à leur sécurité. Un comportement dangereux, illégal ou illicite (violence, intimidation, vol, etc.) n'est pas toléré.

Comportement inacceptable	Exemples d'interventions
1. Écart de conduite mineur qui persiste 2. Vandalisme, vol 3. Agression verbale (impolitesse majeure) 4. Agression physique 5. Intimidation/cyber-intimidation 6. Autres	A. Aviser les parents B. Ateliers sur les comportements appropriés ou habiletés sociales C. Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace D. Participer à une résolution de conflits ou une médiation E. Rembourser les dommages causés ou faire des travaux communautaires pour compenser les dommages causés F. Perte de récréations ou de temps de dîner G. Être suspendu à l'interne ou à l'externe H. Autres

Parfois, tu pourrais avoir besoin d'un coup de pouce, voici ce que nous pourrions faire :

Te rencontrer pour discuter avec toi, te faire accompagner par un intervenant de l'école, participer à une rencontre avec tes parents, suivre un plan d'action ou un plan d'intervention, établir un contrat avec des engagements, te faire remplir une feuille de route ou toutes autres mesures d'aide appropriée.

En tout temps, j'adopte un comportement pacifique.

Il est interdit d'utiliser la violence physique et verbale ou toutes autres formes d'intimidation.

Les comportements désagréables

Les comportements désagréables sont notés par tous les intervenants de l'école. Ils seront attribués à votre enfant s'il ne respecte pas les comportements attendus (responsabilités). L'intervenant se chargera de faire un suivi et d'imposer une conséquence ou un geste réparateur s'il y a lieu. La répétition d'un même écart de conduite peut se transformer en un comportement inacceptable.

Les comportements inacceptables

Les comportements inacceptables sont notés par les intervenants de l'école lors de comportements considérés plus graves. Ces infractions seront consignées à l'agenda. De plus, l'intervenant ou la direction se chargera de faire le suivi et d'imposer une conséquence selon la gravité de l'infraction. Un suivi sera effectué par la direction pour les comportements inacceptables.

Lorsque votre enfant a accumulé trois comportements désagréables du même type, il doit faire un midi réflexion.

Lors de tout comportement inacceptable un midi réflexion est effectué.

Vous recevrez une feuille expliquant l'intervention réalisée par les adultes s'occupant des midis réflexion à faire signer.

J'ai pris connaissance du code de vie.

Signature d'un parent

Signature de l'élève